



Le 19/05/2020

Monsieur le Maire

**Mesdames Messieurs
Les Conseillers Municipaux**

Mesdames,

Vous avez été élu(e) au Conseil Municipal suite aux opérations de vote du 15 mars 2020,
Vu l'Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,
Je vous invite à assister à la réunion d'installation du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MARDI 26 MAI 2020 A 20h30
A la Salle des Fêtes**

Ordre du jour :

- Election du Maire
- Charte de l'élu local
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des Adjoints

En raison des règles sanitaires en vigueur liées au COVID 19, la séance se tiendra à la Salle des Fêtes qui sera installée, pour l'occasion, de façon à respecter les distances de sécurité entre chaque conseiller et les gestes barrière. Le public pouvant assister à la séance est limité à 10 personnes.

Le port du masque est recommandé ainsi que l'usage de votre stylo personnel.

Je vous informe que cette élection ne peut valablement avoir lieu que si le tiers de ses membres en exercice est présent afin d'atteindre le quorum (quorum modifié par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID 19). Cette loi d'urgence introduit également la possibilité à chaque élu de détenir deux pouvoirs.

En cas d'empêchement, merci d'en informer au plus tôt Lydia ROCHER à la mairie sur sa ligne directe au 02 43 77 32 86 ou par mail à communication@lasuze.fr.

Vous trouverez ci-joint plusieurs documents :

-un modèle de pouvoir en cas d'empêchement d'assister à la séance à compléter, dater, signer et retourner à la mairie avant la séance

-la Charte de l'élu dont il sera fait lecture lors de la séance

-le formulaire de données à Caractère Personnel à destination des services de la commune à compléter, dater, signer et remettre le soir de la séance

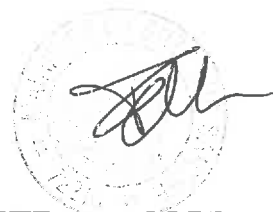
-le formulaire de vœux pour l'envoi des convocations du Conseil Municipal à compléter et remettre le soir de la séance

-le formulaire de données à Caractère Personnel à destination des services de la Communauté de communes à compléter, dater, signer et remettre le soir de la séance

-les articles du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les conditions d'exercice des mandats municipaux.

Je vous prie de croire, Mesdames, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES**



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr